

Forums pour les consommateurs

Test salivaire cannabis et prise de sang

Par Globduxiami Posté le 14/02/2025 à 16h17

Bonjour je suis ici car jai la peur pour mon permis

Mon permis, comme beaucoup, c'est mon travail, mon quotidien, ma liberté.

Je suis fumeur depuis mes 17 ans, j'en ai 42.

Du mauvais shit, une consommation excessive durant plus de 15 ans. Jai arrêté a un moment, par peur de la maladie, une légère tendanc a l'hypocondrie.

Trois ans après, je reprends en changeant totalement ma consommation, dune dizaine de joints de shit ou d'herbe, toujours avec du tabac, je passe a une consommation dun ou deux sticks par jour, parfois la moitié d'un, parfois pas du tout. Si je dois tracer une moyenne je dirais un stick par jour fumé de manière discontinue a différent moment de la journée.

Mon quotidien est 1000 fois plus agréable, plus du tout l'idée de le déchirer, seulement profiter d'un petit joint d'herbe consommé a des Moments choisi,clavier plupart du temps le soir ou en repos. Le fait d'avoir enlevé le tabac donc la nicotine,me permet de ne pas avoir cette addiction a la nicotine et cette sensation d'envie perpétuelle au bout de quelques heures.

Cette consommation reste stable depuis quelques années et aujourd'hui, voyant le nombre de contrôle opérés par les forces de l'ordre je réalise que mon permis tient a peu de chose.

Depuis 7 jours aujourd'hui je nai rien consommé. Pour éviter la rechute puisque l'envie est la je vapote sans nicotine et sans saveur.

Je me pose beaucoup de questions sur la pertinence de mes choix. Pour moi fumer un stick de temps a autres les soirs est un plaisir,cje ne suis pas consommateur d'alcool , ni d'autres drogues, oui l'alcool est une drogue. Aujourd'hui je me demande si jai fais le bon choix. Supprimer un plaisir que j'ai réussi a maîtriser, au niveau de l'addiction, de moments de consommation. Jai l'impression que si je veux m'octroyer un plaisir et bien ce sera forcément l'alcool, chose que je ne veux pas.

Ma question est la suivante. En consommant un joint d'herbe pur de manière sporadique, un fois tous les 15 j, est ce que le test salivaire réagirait plusieurs jours après la prise, ce qui semblerait être le cas actuellement en étant fumeur dit régulier.

Autre question,je crois savoir que le test salivaire positif donne le droit a vérifier, a la demande du contrevenant, a une prise de sang. Jai cru comprendre qu'une prise de sang révèle la présence de thc seulement durant quelques heures, comment se déroule une procédure si le test salivaire révèle une positivité et sur la prise de sang ne révèle pas la présence de thc dans le sang.

Je trouve qu'en ses temps de restriction budgétaire et de chasse au milliard pour combler des budgets il serait nettement plus intéressant de prendre des taxes sur la vente de ce produit plutôt que de taper sur les petits consommateurs en les enfonçant encore plusieurs. Les décideurs ne savent pas endiguer un trafic quil ne maîtrise pas et préfère avouer leurs échecs en tapant sur les mauvais. Merci de m'avoir lu

5 réponses

Tema370 - 15/02/2025 à 05h30

Salut a toi , je suis consommateur depuis 20 ans je fumais jusqu'à il y a 3 semaines malgré 1 arret je me suis fait dépister hier au volant et malheureusement positif. Si tu ne veux pas tout perdre il faut totalement arrêter... bon courage à toi

Globduxiami - 17/02/2025 à 08h33

Salut, je suis profondément désolé pour toi. Est ce que tu as demandé une contre expertise avec prise de sang qui prouverait que tu n'as plus de thc actif dans le sang ?

Je trouve cela tellement injuste

Encore pour courage pour les Conséquences et pour ta motivation a continuer d'arrêter.

Romnpirg - 19/02/2025 à 19h00

3 semaines après sans aucune consommation (cbd ou autre) très très anormal avez vous eu suite du résultat des labos ?

Car des dizaines d'étude montre que le thc dans la salive au dessus de 72h est quand même assez rare même avec des test salivaires avec des seuils de détection très bas (5ng/ml de salive)

Même pour des consommateurs réguliers (je parle uniquement de la salive)

Tema370 - 20/02/2025 à 09h19

Bonjour messieurs, suite a mon contrôle qui était positif, j ai bien demandé une contre expertise ,dans l attente de la réponse qui a mis 4 jours a arriver j ai eu le droit a 120h (5jours) de rétention de permis . Le résultat fût négatif j ai bien récupéré mon permis . J aimerais que tout le monde sache cannabis ou cbd le résultat es le même vous serez catalogué consommateurs . Le mieux est de tout arrêter , soyez fort , n hésitez pas a vous faire aidé. Bon courage a tous

Romnpirg - 20/02/2025 à 18h01

Merci Tema370 pour ton retour, car beaucoup de témoignages s'arrête à la suite d'un dépistage routier puis aucun suivis pour les personnes qui cherche de réel témoignage.

Mais en effet cannabis ou cbd plus tu fume plus tu accumule dans ta salive pour imager la chose remplit un verre d'eau, en 24h les 3/4 du verre s'évapore mais tu le re rempli avec la même quantité d'eau que la veille alors il débordera l'accumulation du thc c'est exactement ça tant qu'il reste du thc dans les muqueuses tu additionne se que tu prend avec se qu'il restait.

Bonne journée à vous.